

05 mar 2021 -16:48

Appartient à Conseil des ministres du 5 mars 2021

Assentiment à l'accord sur les privilèges et immunités de l'Agence spatiale européenne en Belgique - Deuxième lecture

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères et européennes Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi portant assentiment à l'accord entre la Belgique et l'Agence spatiale européenne additionnel à la Convention portant création d'une Agence spatiale européenne du 30 mai 1975, sur les privilèges et immunités de l'Agence spatiale européenne en Belgique

Suite aux plans d'extension de l'Agence spatiale européenne (ESA) pour la station de Redu et son intention d'installer, en plus de la station, un bureau pour les relations entre l'Agence et l'Union européenne à Bruxelles, l'ESA a estimé devoir demander aux autorités belges une révision de l'accord signé en 1966 relatif aux aspects juridiques et pratiques du fonctionnement de la station de Redu, ainsi que de l'accord de siège de 1993. Lors des négociations, il a été convenu que le fonctionnement de la station de Redu serait repris dans un nouvel accord, tandis que les privilèges et les immunités, aussi bien de la station de Redu que du bureau de Bruxelles, seraient repris dans un accord additionnel à la convention de 1975.

L'accord additionnel entre la Belgique et l'ESA, signé à Bruxelles le 24 mai 2017, vise à préciser certains aspects relatifs aux privilèges et immunités accordés par la Belgique à l'ESA à Bruxelles et à Redu afin d'assurer le bon fonctionnement du bureau et de la station.

L'avant-projet a été adapté à l'avis au Conseil d'Etat. Il est soumis à la signature du Roi en vue de son dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be